

BACTER COUSSIN

TRAITEMENT BIOLOGIQUE EN COUSSIN ABSORBANT POUR SÉPARATEURS D'HYDROCARBURES

CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

État : coussin en fibres oléophiles

Odeur : inodore

pH : sans

Point éclair : sans

Densité : 0,85

Principaux composants :

Fibres oléophiles contenant des micro-organismes sur support minéral.



Absorbant pour l'épuration des séparateurs recevant des effluents chargés en Hydrocarbures.

Recommandé dans l'industries, garages, stations de lavage, stations service, parcs de stationnement ...

S'utilise pour l'absorption des pollutions en cas de déversements accidentels.

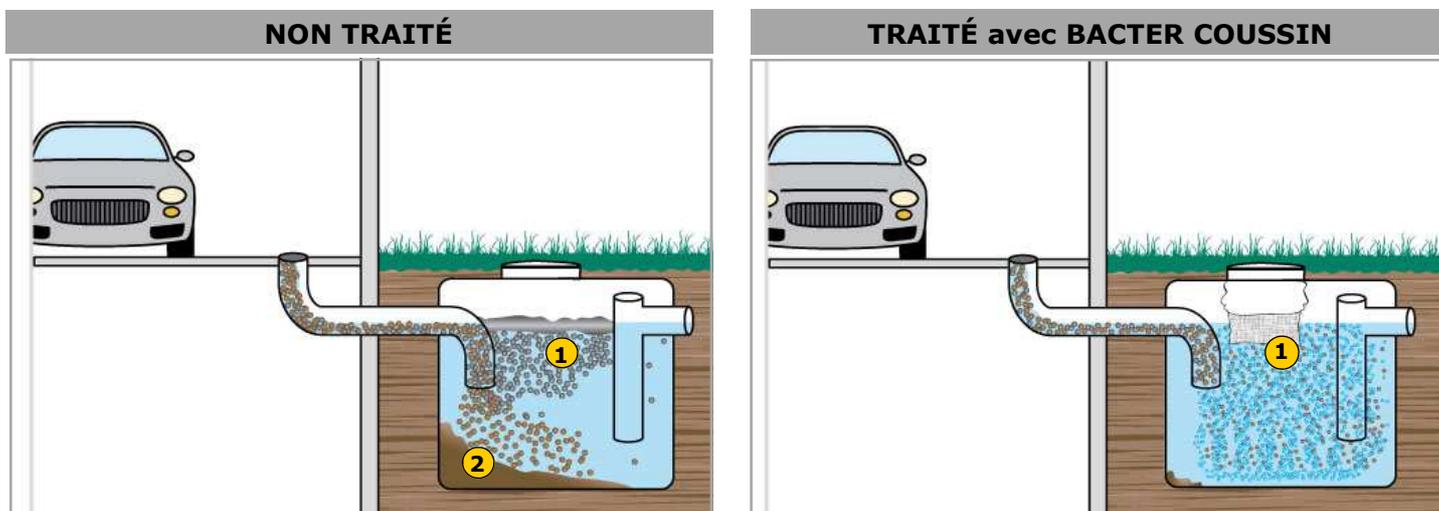
Avantages :

- **Performant**, il est doté d'une capacité d'absorption exceptionnelle lui permettant d'absorber immédiatement les hydrocarbures présents à la surface de l'eau (jusqu'à 9 Litres / coussin).
- **Efficace**, il permet une dégradation biologique rapide des hydrocarbures contenus dans l'effluent (environ 18 Kg en 4 mois/coussin) en éléments simples (CO₂ et eau) grâce à ses bactéries spécifiques.
- **Respectueux de l'environnement**, il participe activement à l'épuration des effluents pollués.
- **Robuste**, le coussin enveloppé dans une structure en maille renforcée lui confère une excellente résistance à la tension, aux risques de déchirure et aux écoulements brusques.
- **Sûr**, il ne contient pas de micro-organismes pathogènes (Groupe 1* selon l'arrêté du 18/07/1994 modifié).

Utilisation de BACTER COUSSIN suivant le tableau indiqué ci-dessous

APPLICATION	DILUTIONS selon le débit du séparateur d'hydrocarbures		MODE D'EMPLOI								
Absorption et traitement biologique des hydrocarbures présents à la surface de l'eau des séparateurs d'hydrocarbures.	Débit < 1 m³/h	Placer 2 coussins dans le séparateur (dernier compartiment si compartimenté). Remplacer tous les 4 à 6 mois.	Relier le coussin aux bords du séparateur à l'aide des cordelettes de manière à traverser la couche huileuse. Une vidange complète est recommandée avant de commencer le traitement.								
	Débit > 1 m³/h	<table border="0"> <tr> <td>1^{er} compartiment</td> <td>Dernier compartiment</td> </tr> <tr> <td>1m³/H. 2 coussins/6 mois</td> <td>.....1 coussin/6 mois</td> </tr> <tr> <td>3m³/H. 4 coussins/6 mois</td> <td>.....2 coussins/6 mois</td> </tr> <tr> <td>9m³/H. 8 coussins/6 mois</td> <td>.....4 coussins/6 mois</td> </tr> <tr> <td>Etc...</td> <td></td> </tr> </table>		1^{er} compartiment	Dernier compartiment	1m ³ /H. 2 coussins/6 mois1 coussin/6 mois	3m ³ /H. 4 coussins/6 mois2 coussins/6 mois	9m ³ /H. 8 coussins/6 mois4 coussins/6 mois
1^{er} compartiment	Dernier compartiment										
1m ³ /H. 2 coussins/6 mois1 coussin/6 mois										
3m ³ /H. 4 coussins/6 mois2 coussins/6 mois										
9m ³ /H. 8 coussins/6 mois4 coussins/6 mois										
Etc...											

Principe de fonctionnement d'un séparateur d'hydrocarbures



① Hydrocarbures.

① **BACTER COUSSIN.**

② Matières minérales, déchets lourds, boues.

*Les micro organismes contenus dans **BACTER COUSSIN** sont du groupe 1 selon les critères de la Directive Européenne 2000/54/EC (protection des travailleurs contre les risques liés à l'exposition à des agents biologiques au travail) et tous les micro-organismes ont été sélectionnés dans l'environnement et ne sont pas modifiés génétiquement selon les définitions de la directive Européenne 2001/18/CE (relative à la dissémination volontaire d'organismes génétiquement modifiés dans l'environnement).

Recommandations et stockage :

Conserver en emballage d'origine, hors de la portée des enfants, dans un endroit frais et sec à l'écart de toute source d'humidité. Refermer hermétiquement le seau après chaque utilisation. En cas de contact avec la peau, les yeux, rincer immédiatement et abondamment à l'eau claire pendant 15 minutes. Durée de stockage 1 an.

D.A.C.D. ne peut avoir connaissance de toutes les applications dans lesquelles sont utilisés ses produits et des conditions de leur emploi. D.A.C.D. n'assume aucune responsabilité quant à la convenance de ses produits pour une utilisation donnée ou dans un but particulier. Les informations ne doivent en aucun cas se substituer aux essais préliminaires qu'il est indispensable d'effectuer pour vérifier l'adéquation du produit à chaque cas déterminé.